



8 CONSEILS POUR GARANTIR UN SUIVI EFFICACE DE VOS ACTIONS

Suivre les actions mises en place pendant le mandat municipal est à la fois **valorisant** pour votre collectivité et **bénéfique pour chaque enfant** et jeune de votre territoire. Cela permet également à l'UNICEF France de valoriser le réseau Ville amies des enfants et son rôle dans la promotion et la défense des droits de l'enfant en France.

Pour ce faire, nous vous soumettons **8 conseils** pour aborder ce tableau avec sérénité et veiller à la qualité de vos suivis.

1. Toute l'année

Mettez à jour le tableau de suivi lors des bilans de projets. Il est accessible toute l'année et est accompagné d'un [guide d'utilisation](#) pour vous en faciliter la prise en main.

2. Un outil clé de pilotage transversal

Suivez et renseignez le tableau de façon transversale avec l'aide des élus et de toutes les directions parties prenantes des projets. Vous garantissez ainsi la qualité des informations, et vous assurez que l'ensemble des actions engagées soient valorisées.

3. Embarquez vos partenaires

Impliquez vos partenaires et référents bénévoles de l'UNICEF dans les discussions sur le tableau de suivi pour valoriser leur contribution à la politique enfance/jeunesse.

4. Faites parler de vous !

Utilisez le tableau de suivi pour communiquer sur vos actions ! Sélectionnez des indicateurs clés pour les communiquer à vos partenaires et dans les médias. Si une action est réussie, valorisez-la sur le site Ville amie des enfants en remplissant [le formulaire](#).

5. Des chiffres et des lettres

N'oubliez pas que la réussite des politiques publiques et des projets, est évaluée en fonction des résultats indiqués dans le tableau. Soyez précis dans les colonnes "*descriptif/analyse de l'action*", "*commentaires*" et "*perspectives de développement*" pour fournir des données qualitatives et expliquer l'impact des actions finalisées.

6. Montrez votre évolution sur le mandat

Lorsque vous remplissez le tableau de suivi, notez les actions qui ont été annulées par rapport au plan d'action initial de début de mandat, et cochez la case "*Action supplémentaire au plan d'action initial*" si de nouvelles actions ont été ajoutées.

7. Pour une vision au national

L'UNICEF France propose une liste d'actions prioritaires (surlignées en bleu) pour faciliter le suivi national sur des politiques locales clés. N'en modifiez pas la désignation et ne vous sentez pas obligé de les renseigner si votre action ne correspond pas à ces objectifs.

8. Vous avez terminé !

Pour clôturer votre bilan, cochez "Bilan annuel- Fait" sur la première page du tableau (onglet "Présentation"). Utilisez la colonne "Commentaires de la collectivité" pour donner des informations complémentaires à l'UNICEF France sur votre situation et le partenariat.

L'UNICEF France soutient les collectivités dans le suivi et l'évaluation des résultats.

Restez à l'affût de toutes les actualités du réseau Ville amie des enfants en consultant vos e-mails, en vous **abonnant** à la **newsletter** et en parcourant le **site** www.villeamiedesenfants.fr.